Aix*Marseille université
initiative d'excellence

Arrêté n° UFR Sciences – Portail Louis PASTEUR – 2020-2021 – N°3

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE :

Article 1 : Le jury de la licence **« Sciences et Technologies »** Portail **« Louis PASTEUR »** pour l'accès aux mentions de Licence en **« Chimie », « Sciences de la Vie », « Sciences de la Vie et de la Terre »** et **« Sciences Sanitaires et Sociales »** est composé comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

Portail Louis PASTEUR – Site d'Aix Montperrin (tous parcours confondus)
Semestre 1
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Murielle SCHMITT Suppléant(e) : Marc MARESCA Liste des membres : Odile CHEVALIER, Evelyne FRANQUET **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**
Semestre 2
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Murielle SCHMITT Suppléant(e) : Anne ABYSIQUE Liste des membres : Sébastien VIZZINI, Frédéric Guiter **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :**

Portail Louis PASTEUR – Site de St Charles (tous parcours confondus)

Semestre 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Bruno COULOMB
Suppléant(e) : Christine ZOUITENI

Liste des membres : José LUIS, Anne-Charlotte MARSOLLIER

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Semestre 2

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Bruno COULOMB
Suppléant(e) : Christine ZOUITENI

Liste des membres : Eric BESSON, Anne-Charlotte MARSOLLIER

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Portail Louis PASTEUR – Site de Luminy (tous parcours confondus)

Semestre 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Gilles QUELEVER
Suppléant(e) : Patrice CRETE

Liste des membres : Christel PINAZZO, Patrice CRETE, Gilles QUELEVER

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Semestre 2

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Patrice CRETE
Suppléant(e) : Gilles QUELEVER

Liste des membres : Christophe PELLEGRINO, Gilles QUELEVER, Patrice CRETE

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Portail 3 Louis PASTEUR - (tous parcours confondus)
Jury d'année (Commun à tous les sites)
Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation : Président(e) : Léopold KURZ Suppléant(e) : Gilles QUELEVER Liste des membres : Murielle SCHMITT, Christine ZOUITENI, Bruno COULOMB, Patrice CRETE **Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :** Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et le Directeur Général des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20/11/2020

Université d'Aix Marseille · AMU ·

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences

La Doyenne
Faculté des Sciences
Laurence MOURET